



COMPTE RENDU

RENCONTRE DE QUARTIER CHÂTEAUGIRON (LE RIMON)

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

QUESTION :

- Un entretien des trottoirs et des caniveaux est-il possible afin de faire face à la pousse des pissenlits et autres ?
- Les habitations situées aux numéros 5 et 7 de la Brejoterie partagent une chambre pour la fibre optique qui se trouve sur la rue, et non sur le domaine privé. Ce regard commun relève donc du domaine public, et le raccordement restant à effectuer semble être de la responsabilité de l'opérateur FREE. Serait-il possible de vérifier avec la communauté de communes et de confirmer sur place si ce raccordement doit être pris en charge par la ville ?

RÉPONSE :

- Suite à la rencontre le désherbage de la voirie a été réalisé.
- Le réseau est entièrement privé et géré par Orange et les autres opérateurs. Nous n'avons pas accès aux informations ni la Communauté de Communes. En cas de fourreau obstrué, c'est à l'opérateur de localiser l'emplacement du problème et d'en informer le propriétaire concerné, qu'il s'agisse d'Orange ou de la personne qui en a fait la demande.

QUESTION :

Des vasques étaient positionnées dans la rue de la Bréjoterie. Des remarques sur le manque d'entretien ont été formulées, et depuis 2020/2021, elles ont été retirées mais jamais remises. Serait-il possible de les remettre car celles-ci permettaient de ralentir la circulation de la rue ?

RÉPONSE :

Les avis sont partagés, car les jardinières ont été enlevées à la suite de demandes d'usagers. Il serait pertinent d'installer un radar pour mesurer les vitesses et évaluer si des dispositifs de sécurité sont réellement nécessaires.



QUESTION :

Au pied de la rue de la Bréjoterie, le panneau de signalisation de la rue est installé à l'envers, dos à la rue de Rennes. Serait-il possible de le positionner face à la rue de Rennes, afin que le nom de la rue soit visible dans le bon sens de la route ?

RÉPONSES :

La règle est de positionner les plaques de rue visibles en venant de la mairie de la Commune. La plaque de rue sera positionnée sur le mât du panneau Stop, côté Ouest de la rue.

QUESTION :

Le chemin communal situé entre le n°15 et n°10 rue du Rimon manque d'entretien. Celui-ci est effectué par la société sous-traitante « Herboratum ».

La tonte est beaucoup trop haute, et actuellement, ce sont les riverains qui se chargent de l'entretenir. Serait-il envisageable de le bitumer ?

RÉPONSES :

La coulée verte est entretenue par la société Herboratum. La remarque leur sera remontée.

QUESTION :

Face à l'augmentation des cambriolages, quelles sont les solutions apportées par la commune ?

RÉPONSES :

Face à l'augmentation des cambriolages, la commune a mis en place plusieurs mesures pour renforcer la sécurité. Tout d'abord, un système de vidéoprotection a été installé pour permettre une surveillance accrue des lieux publics. En parallèle, les effectifs de la police municipale ont été augmentés, garantissant ainsi une présence plus visible et dissuasive sur le terrain. La communication et la collaboration avec les services de la gendarmerie ont également été renforcées pour mieux coordonner les interventions. Enfin, le dispositif de participation citoyenne a été lancé, afin d'impliquer les habitants dans la prévention des incivilités et favoriser une vigilance collective.